Département Des Deux-Sèvres République Française

Arrondissement De Bressuire

Siège : 2 Rue Marcel Morin 79100 THOUARS CEDEX Tél. 05.49.66.01.06

S E V T SYNDICAT D'EAU DU VAL DU THOUET

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL SEANCE DU 16 DECEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le seize du mois de décembre le Comité Syndical dument convoqué s'est réuni en son siège social sous la présidence de Monsieur Bernard GAUFFRETEAU, Président.

Date de la convocation : 29 novembre 2022

Nombre de délégués en exercice : 34

Présents: 21

Absents excusés: 14

Absents: 3

Votants: 24 dont 3 pouvoirs

De la délibération CS-DE-22-066 à CS-DE-22-081

PRESENTS: M. BARREAU Dominique; M. BICHON Laurent; Mme BRAUD Françoise (suppléante); M. CESBRON Patrice; Mme CHAUBAUTY Viviane (suppléante); M. CHEVALLIER Jérémy; Mme CORLAY-QUESTEL Christiane; M. DANGER Jean-Louis; M. DORET Michel; M. GAUFFRETEAU Bernard; M. JEUDI Daniel; M. MOUSSET Michel (suppléant); M. NERBUSSON Joël; M. NOIRAUD Bernard; M. PILLOT Jean; M. POUPIN Pascal; M. QUINAULT Sébastien (suppléant); Mme RICHARD Françoise; M. RENAUD Denis; M. THOMAS Patrice; M. WANLIN Jean-Michel.

ABSENTS EXCUSES:

M. AIGUILLON Mickaël est remplacé par M. QUINAULT Sébastien ;

M. AUBRUN Thomas a donné pouvoir à M. PILLOT Jean ;

Mme BAUDELOT Chantal a donné pouvoir à M. THOMAS Patrice;

M. SOULARD Claude a donné pouvoir à M. BARREAU Dominique;

M. DABIN Michel est remplacé par M. MOUSSET Michel;

M. JOZEAU Jacky est remplacé par Mme CHAUBAUTY Viviane;

M. METREAU Jacques est remplacé par Mme BRAUD Françoise :

M. BARANGER Olivier; M. DUPAS Bruno; Mme GELÉE Maryline; M. LIGNE Alain; M. MOTARD Jérôme; M. POYAUX Jean-Michel; M. WOJTCZAK Richard;

ABSENTS: M. CHARBONNEAU Claude; M. CHAUVIN Hervé; M. FUZEAU Bruno.

Secrétaire de séance : Mme RICHARD Françoise.

ADMINISTRATION GENERALE PAYS DE GATINE PROGRAMME LEADER 2023-2027 – DESIGNATION D'UN MEMBRE TITULAIRE ET D'UN SUPPLEANT

Le SEVT est membre du GAL (Groupe d'Action Locale) de Gâtine pour la mise en œuvre du programme LEADER 2014-2022 qui se termine en fin d'année.

Un nouveau GAL doit être mis en place pour la future programmation européenne, sur la période 2023-2027. Accompagné des techniciens du PETR du pays de Gâtine, son rôle est le suivant :

- Auditionner les porteurs de projets et sélectionner les opérations qui seront financées,
- Suivre la réalisation de la stratégie et la maguette financière.
- Evaluer la mise en œuvre de la stratégie,
- Communiquer sur les projets soutenus.

Il est proposé au SEVT de poursuivre sa collaboration avec le PETR du Pays de Gâtine et ainsi de participer à la mise en œuvre de la programmation des fonds européens sur le territoire ; et de désigner un membre titulaire et un membre suppléant.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- ✓ DECIDE de poursuivre sa collaboration avec le PETR du Pays de Gâtine et ainsi de participer à la mise en œuvre de la programmation des fonds européens sur le territoire ;
- ✓ DESIGNE M. PILLOT Jean en qualité de titulaire et M. AUBRUN Thomas en qualité de suppléant pour siéger au Comité de programmation Leader du pays de Gâtine.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus Pour extrait certifié conforme,

Le Président, Bernard GAUFFRETEAU

> Accusé de réception en préfecture 079-200080844-20221216-CS-DE-22-068-DE Date de télétransmission : 19/12/2022 Date de réception préfecture : 19/12/2022